SOUTENIR L'INCLUSION DES RÉFUGIÉS DANS LE REGISTRE SOCIAL

MAURITANIE

APERÇU

Depuis 2012, la Mauritanie accueille des réfugiés maliens sur son territoire à la suite du déclenchement de la crise sécuritaire au Mali. En janvier 2021, on compte environ 69 700 600 réfugiés maliens dans la zone aride du sud-est de Bassikounou, où se trouve le camp de réfugiés de Mbera, et environ 10 530 réfugiés urbains et demandeurs d'asile dans les villes de Nouakchott et Nouadhibou. Si certains réfugiés sont sur la voie de l'autosuffisance, d'autres éprouvent des difficultés à satisfaire leurs besoins essentiels.

Conscient de la nature probablement prolongée du déplacement forcé dans le pays, le gouvernement de la Mauritanie est fortement engagé à assurer la protection des réfugiés tout en favorisant leur autonomie accrue et la résilience des communautés d'accueil.

La Mauritanie est partie à plusieurs conventions internationales relatives aux réfugiés et le gouvernement mauritanien s'est engagé à adopter une loi nationale sur l'asile lors du Forum mondial pour les réfugiés (décembre 2019).

Depuis la création du camp de Mbera en 2012, le HCR, le PAM et le Gouvernement mauritanien ont travaillé en étroite collaboration sur la fourniture d'une assistance alimentaire et la programmation des moyens de subsistance pour soutenir les besoins essentiels et l'autonomie des réfugiés.

En 2021, avec le soutien du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et du Programme alimentaire mondial (PAM), le gouvernement mauritanien a inclus les ménages de réfugiés dans le Registre social national de Mauritanie, afin de permettre aux réfugiés éligibles de bénéficier de l'assistance des programmes nationaux de protection sociale.

LE REGISTRE SOCIAL DE MAURITANIE

Le système de protection sociale en Mauritanie comporte deux programmes principaux de sécurité sociale en espèces :

- Le programme TEKAVOUL soutient les ménages les plus pauvres **de manière régulière et durable** avec des **transferts monétaires conditionnels** et des **activités de promotion sociale**, conçues pour promouvoir la connaissance des pratiques familiales essentielles et l'investissement dans le développement de la petite enfance. Les ménages sont inscrits pour un **cycle de programme de 5 ans.**
- Le programme ELMAOUNA est mis en œuvre par le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) depuis 2017 pour permettre aux ménages de **faire face aux chocs** qui affectent leur bien-être, notamment en période de sécheresse.

Ces programmes visent à réduire l'extrême pauvreté en Mauritanie par les moyens suivants :

1. Empêcher les gens de tomber dans l'extrême pauvreté
2. Protéger les personnes vulnérables des chocs, et
3. Accroître la résilience des personnes en augmentant leurs revenus.

ETAPES CLÉS

DE L'INCLUSION DES RÉFUGIÉS DANS LE PROGRAMME DE SECURITÉ SOCIALE DE TEKAVOUL 2021

Le gouvernement mauritanien, le HCR et le PAM entreprennent les activités clés suivantes :

PARTAGE DES DONNÉES

Mise en place de processus sécurisés de partage des données entre le HCR et le gouvernement mauritanien afin que les données sur les réfugiés servent à l'identification des ménages éligibles, conformément aux principes de protection des données.

ÉVALUATION

Enquête auprès des ménages de tous les réfugiés du camp de Mbera et des zones urbaines, afin d'identifier les besoins et les caractéristiques socio-économiques, de valider les listes à inclure dans le registre social et d'informer l'approche de ciblage de l'assistance.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

Sensibilisation et messages communautaires sur le Registre social et le processus d'évaluation et de ciblage, encourageant l'engagement et l'adhésion des réfugiés.

ANALYSE DE LA PROTECTION

Analyse des risques liés à l'inclusion des réfugiés dans le système national de filet de sécurité sociale, y compris la couverture et les valeurs de l'assistance, l'accès aux services, les éventuelles tensions sociales et la stratégie de sortie.

CIBLAGE

Le développement d'un modèle de ciblage pour identifier les réfugiés les plus vulnérables.

MÉCANISMES DE PLAINTE ET DE RETOUR D'INFORMATION

Mise en place d'un mécanisme de plainte et de retour d'information par le biais d'un comité spécifique et d'un numéro vert.

PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE

En soutien au gouvernement mauritanien, et guidés par la Stratégie 2018-2022 de l'ONU pour renforcer les moyens de subsistance des communautés d'accueil et de réfugiés dans la Moughataa de Bassikounou, le HCR et le PAM **soutiennent les moyens de subsistance** des réfugiés afin de renforcer la résilience des populations hôtes et de **soutenir la coexistence pacifique** entre les deux communautés.

Le HCR et le PAM fournissent des **programmes complémentaires d'assistance monétaire** et **pour l'autonomie** visant à soutenir l'inclusion financière des ménages de réfugiés et de la communauté hôte, afin de diversifier et de consolider leurs sources de revenus, de constituer des actifs et de subvenir à leurs besoins immédiats avec dignité.

- Le HCR **soutient plus de 1 000 activités génératrices de revenus** dans les secteurs de la boucherie, des produits laitiers, des cuirs et peaux et de la couture, ainsi que **plus de 1 800 participants à des jardins maraîcher**s, à l'intérieur et à l'extérieur du camp de Mbera.
- Le PAM développe **des interventions de subsistance** avec la participation des réfugiés pour soutenir **la conservation des actifs environnementaux, du sol et de l'eau** afin de réduire la pression sur les ressources naturelles à proximité du camp tout en **soutenant la chaîne de valeur du bétail**.

Au cours des trois prochaines années, le HCR et la GIZ contribueront à améliorer l'accès des réfugiés et des membres vulnérables des communautés d'accueil à la protection sociale et à des moyens de subsistance respectueux de l'environnement. Cela se fera par le biais d'un nouveau projet conjoint sur le renforcement des capacités pour une meilleure inclusion socio-économique des réfugiés et des membres vulnérables des communautés d'accueil en Mauritanie, en soutenant la transition de l'assistance humanitaire vers les programmes d'assistance sociale du gouvernement.

L'INCLUSION DANS DES PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

L'inscription des réfugiés vulnérables au registre social favorisera l'inclusion des réfugiés dans les programmes nationaux de protection sociale autres que Tekavoul et Elmaouna.

Par exemple, les réfugiés vulnérables du camp de Mbera inscrits dans le registre social bénéficieront d'un soutien sanitaire spécifique dans le cadre du programme "Inaya" du Ministère de la Santé.

SOUTIEN AU REGISTRE SOCIAL

Le HCR et le PAM soutiennent le Registre social dans les domaines suivants :

- Conception et mise en œuvre de la stratégie de **sensibilisation des réfugiés**
- Fournir l'expertise nécessaire à la **conception de l'enquête**, y compris le questionnaire et le plan de collecte des données.
- Contribuer à la **formation des enquêteurs**.
- Suivi de la collecte des données, nettoyage des données et **analyse des données** (profilage et ciblage).

Dans le cadre de l'accord de partage de données signé entre le HCR et le Gouvernement mauritanien, le HCR **fournit également les données des réfugiés au Registre social** afin d'identifier les réfugiés et de s'assurer qu'ils sont tous recensés.